

| | | |
|-------------|-----------------|----|
| 4.0 crédits | 30.0 h + 30.0 h | 2q |
|-------------|-----------------|----|

| | |
|------------------------------|---|
| Enseignants: | Raymackers Jean-Marc (coordinateur) ; Theisen Daniel ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | <p>Théorie: Etude des différents concepts d'activités physiques et sportives adaptés (APSA-thérapie, éducation physique spécialisée, sport adapté aux personnes handicapées) et de leurs objectifs propres, analyse des fédérations nationales et internationales organisant le sport adapté, le mouvement paralympique, les systèmes de classification médicale et fonctionnelle, les aides techniques et adaptations dans les sports de loisir et de compétition, les sports paralympiques et les activités sportives adaptées récréatives.</p> <p>Pratique: - maniement de la chaise roulante - sports pour personnes avec des déficiences physiques (en chaise roulante) - sports pour personnes avec des déficiences sensorielles (aveugles et malvoyantes) - sports pour personnes avec des déficiences intellectuelles</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant possédera des connaissances théoriques et des compétences pratiques lui permettant d'organiser et d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles. Il sera en mesure de définir des objectifs pertinents en fonction des capacités fonctionnelles de ces populations cibles et disposera d'un répertoire important d'activités physiques et sportives adaptées sur lesquelles il basera son intervention.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Contenu : | Activités physiques et sportives adaptées aux handicaps : sport pour tous et compétition. Cours théoriques ; travaux de groupes et travaux pratiques. |
| Autres infos : | <p>Pré-requis : Motricité fondamentale Evaluation : Examen en session, évaluation continue (tests pratiques), travaux (rapports) Support : Ouvrages de référence et diapositives Encadrement : Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs.</p> |
| Cycle et année d'étude : | <p>> Bachelier en kinésithérapie et réadaptation > Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique > Master [60] en sciences de la motricité, orientation éducation physique</p> |
| Faculté ou entité en charge: | FSM |